Agence Commerciale du Brésil,

à Bordeaux.

Monsieur Le Commandeur

Dés la réception de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois, je me suis empressé de réclamer à Mrs d'Andrada, (que vous avez voulu désigner sans doute par l'expression d'Ese Députés Brésiliens) les passeports que je leur avais délivrés, les prévenant qu'en cas de refus je serai dans l'obligation de mettre obstacle à leur embarquement pour le Brésil.

Ces Messieurs m'ont répondu qu'ils ne pouvaient consentir à rendre leurs passeports, ni renoncer à se rendre au Brésil, attendu que par un édit de la Cour Royale de Rio Janeiro, rendu vers le mois d'août 1827, ils étaient sommés de comparaître devant cette Cour pour avoir à s'y défendre contre une accusation grave portée contre eux; qu'il était de leur devoir & de leur honneur d'obéir à cette sommation, & qu'ils ne pouvaient cesser

que le Gouvernement Brésilien voulut s'opposer
à une démarche qui leur était ordonnée par la justice
de l'Empire ; qu'en supposant que le Gouvernement
Brésilien fut mettre obstacle à leur départ, le
Gouvernement Français ne devrait s'opposer à leur sortie
de ce pays & qu'ils trouveront toujours les moyens de
se rendre à l'appel de leurs Magistrats. Enfin
ils ajoutent qu'ils protesteront contre tous empêchements
mis à leur départ, et feront réserve de tout Dommage
qu'ils en ressentiront, contre qui de droit, attendu qu'ayant
arrêté leur passage & celui de leur famille pour
la somme de Six mille francs, ils devaient obligés,
(selon l'usage) d'en payer la moitié au propriétaire
du Navire s'ils ne partaient pas.

J'ai taché par toutes sortes de représentations
de les détourner de leur projet ; mais comme d'un
côté ils prétendent que leur fortune & leur honneur
peuvent être compromis s'ils ne se rendent pas
à l'appel de leurs magistrats, & que de l'autre
ils sont engagés pour le montant de leur passage,
je crains beaucoup que mes démarches auprès
d'eux n'aient aucun fruit.

Le Navire le Vaillant sur lequel ils
comptent partir ne devant faire voile que vers la
fin de ce mois, Votre Excellence aura le temps de

me Dicter les mesures à prendre dans cette circonstance
Délicate. J'aurai soin de m'y conformer autant
qu'il dépendra de moi.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le
Commandeur avec la considération la plus distinguée

Votre devoué Serviteur

A. Balguerie

Bordeaux 10. mars 1828.

à Monsieur Le Commandeur de Lisboa

Chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur du Brésil

à Paris.

Hotel de la Rochefoucault Rue Richelieu

32
BORDEAUX

10 MARS 1828

à Monsieur

le Commandeur de Cunha

Chargé d'affaires du Brésil

à Paris.

Hotel de la Bastille Rue Richelieu

1828

Le Vice Consul de Portugal à Bordeaux